

Pour un district uni, ouvert et dynamique.

ARCAM

depuis 15 ans
au service
des communes
du district de Morges



L'ARCAM, c'est quoi?

Le canton de Vaud a créé des Associations Économiques Régionales pour stimuler le développement économique local et mieux coordonner les efforts des acteurs économiques. Pour le district de Morges qui va du pied du Jura au bord du lac et de Cossonay à Aubonne, il s'agit de l'ARCAM (l'Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges).

Cette association permet de valoriser les atouts de toute la région, d'accompagner les entreprises et de favoriser la création d'emplois. Elle sert également de relais entre les autorités cantonales et les acteurs économiques locaux, facilitant ainsi la mise en œuvre de projets régionaux, l'innovation et la coopération entre les entreprises et les institutions.

Au-delà du développement économique, L'ARCAM, coordonne également des grands projets liés à l'aménagement du territoire, à la mobilité (transports publics, ...), au développement de projets touristiques, aux questions de ressources naturelles et de l'énergie. L'ARCAM est l'interlocuteur privilégié des communes, des entreprises et des porteurs de projets du district pour tout accompagnement ou recherches de subventions.

Bertrand Duperrex
Président du comité de l'ARCAM

Comité 2021 – 2026

PRÉSIDENT
Bertrand Duperrex
Syndic | Vullierens

VICE-PRÉSIDENT
José Manuel Fernandez
Syndic | Etoy

VICE-PRÉSIDENTE
Mélanie Wyss
Syndique | Morges

Guy Delacrétaz
Syndic | Préverenges

Yves Charrière
Syndic | Aubonne

Anne-Lise Rime
Syndique | L'Isle

David Robert
Municipal | Ferreyres

Marie-Christine Gilliéron
Syndique | Hautemorges

Claude Moinat
Syndic | Cossonay

Didier Amez-Droz
Syndic | Montricher

Stéphane Porzi
Syndic | St-Prex

Alain Bonzon
Syndic | Pompaples

Véronique Chaignat
Commission économique



Marc Häsler
Commission économique



L'Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) fête ses 15 ans au service des communes, des entreprises et des projets du district de Morges

Voyage intercommunal au cœur de l'ARCAM

Un engagement multidisciplinaire pour la région



Depuis 15 ans, active dans tout le district de Morges, l'ARCAM s'est affirmée comme un acteur clé du développement régional. Grâce à une équipe composée de huit collaborateurs, l'association assure une gestion efficace des dossiers dans plusieurs domaines essentiels: Promotion économique, Développement régional, Aménagement du territoire, Mobilité et Tourisme.

L'ARCAM accompagne les communes dans la planification technique et les projets d'aménagement du territoire, en particulier avec des initiatives telles que la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA). Elle gère le géoportail régional, facilitant l'accès aux données géographiques. L'équipe travaille main dans la main avec les communes pour soutenir la transition énergétique et suivre les projets régionaux.

L'Association joue un rôle central dans l'accompagnement des entreprises via son "Guichet entreprises", en offrant des services comme la recherche de terrains, la mise en réseau, ainsi que le soutien à l'innovation. Elle organise des événements de réseautage qui permettent d'animer et de renforcer les synergies au sein de la communauté économique.

L'ARCAM intervient sur la restructuration des réseaux de transport et la promotion de solutions de mobilité durable pour améliorer la fluidité des transports dans toute la région. Elle participe activement au développement de concepts touristiques innovants et soutient les porteurs de projets dans le but de dynamiser l'économie locale.

Grâce à ses initiatives, l'ARCAM poursuit son engagement en faveur d'un développement harmonieux et durable, en s'adaptant aux besoins évolutifs des 55 communes membres et de leurs 85'000 habitants, tout en favorisant la croissance économique et la qualité de vie dans le district de Morges.

Véronique Hermanjat, déléguée au tourisme | Luca Maurizio, délégué à l'aménagement du territoire | Cosette Pittet, assistante administrative | Renato Di Digi, délégué au développement économique | Carine Cavin, déléguée au développement régional | Aaron Castelletti, délégué à la mobilité | Lidia Piaget, responsable marketing | Olivier Bailly, directeur de l'ARCAM



L'ARCAM est une petite équipe de huit spécialistes, qui soutient les communes du district, en assurant la coordination des projets régionaux, permettant une meilleure synergie entre les différentes collectivités locales. Elle harmonise les actions de développement et garantit que chaque commune bénéficie des ressources et des opportunités disponibles.

Pour les entreprises, l'ARCAM aide à l'innovation en donnant accès à des subventions, aide les entreprises industrielles à trouver les terrains nécessaires à l'installation de leur outil de production ou plateforme logistique et facilite la collaboration en favorisant les échanges et les partenariats entre acteurs économiques, ce qui stimule l'innovation et la compétitivité.

Nous accompagnons également les porteurs de projets, en leur offrant un soutien personnalisé à travers des conseils, des financements et des réseaux, pour concrétiser leurs idées. Ce rôle est crucial dans le renforcement de l'attractivité du territoire, le développement économique et la création d'emplois, tout en garantissant un écosystème où chaque acteur peut prospérer.

Olivier Bailly
Directeur de l'ARCAM

L'ARCAM en chiffres

Créée en 2009 l'ARCAM joue un rôle essentiel dans le développement économique du district de Morges. Depuis 15 ans, ses actions s'étendent sur 55 communes du district de Morges.

Un Comité, constitué notamment de **12 syndiques/cs représentatifs** de la diversité tant géographique que démographique des communes, décide des actions qui seront menées et des projets qui seront soutenus.

D'autre part, 250 entreprises g n -

Le district en chiffres

Le district de Morges, situé au cœur de la région lémanique, se distingue par son dynamisme économique et démographique. Avec une population croissante et une activité économique florissante, cette région est un moteur essentiel du développement cantonal. Le district compte environ **85'000 habitants** et abrite plus ou moins **37'000 ménages**.

Plus de **52'000 véhicules** circulent dans le district, soulignant l'importance des infrastructures de mobilité. Ceci montre combien cette région est

Stratégie régionale

Tous les 5 ans, les municipaux des 55 communes participent à l'élaboration des stratégies régionales. À la suite de cela, le Comité de l'Association fixe les priorités sur lesquelles l'association de développement économique va travailler. Ces stratégies constituent la feuille de route et fixent les sujets/projets qui pourront bénéficier du travail des équipes opérationnelles, des aides du Canton voire de la Confédération.

Pour les années 2023 à 2027, les axes de développement et les priorités ont été définis ainsi :

Renforcer le tissu économique régional et favoriser une économie innovante, durable et respectueuse de l'environnement.

Augmenter l'attractivité du district en développant une offre pour le tourisme

rant **11 000 emplois**, soit l'équivalent de 28% des emplois totaux dans le district, font partie de la plateforme économique de l'ARCAM. **2 entreprises** élues par leurs pairs siègent également au Comité de l'association.

L'ARCAM renforce les synergies entre les différents acteurs économiques de la région à travers **une vingtaine d'événements** destinés aux entreprises – Matinales, conférences et ateliers – un accompagnement quotidien et l'aide à la recherche de subventions.

un pôle de vie attractif et en pleine expansion.

Le tissu économique est riche et varié, avec 7'000 entreprises qui génèrent 38'000 emplois en équivalent plein-temps, qui renforcent sa position de pôle économique majeur. Ces chiffres reflètent le dynamisme du district de Morges, qui allie qualité de vie, croissance démographique et développement économique – des défis auxquels l'ARCAM, en collaboration avec les 54 communes membres, doit proposer des solutions durables.

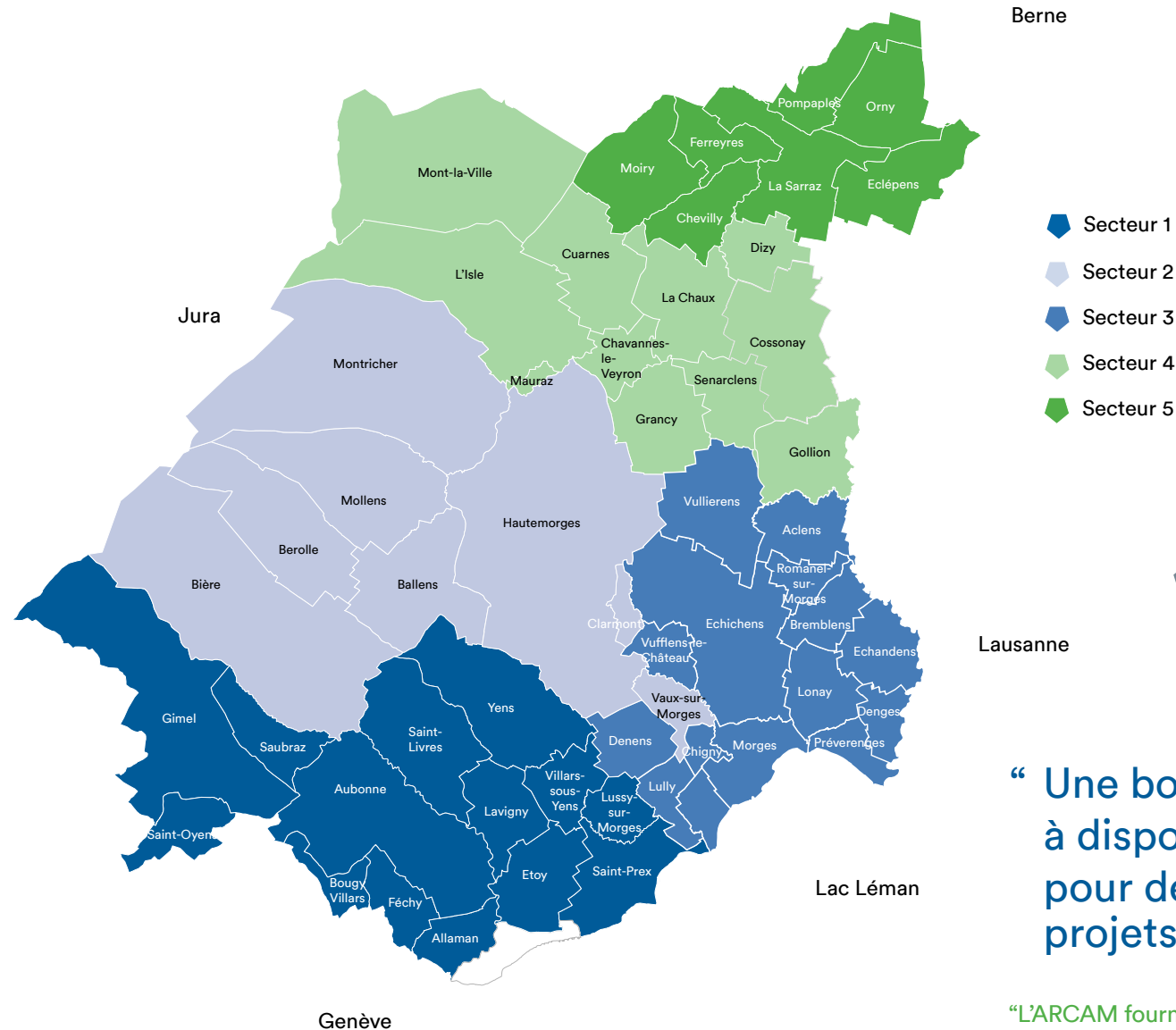
de loisir dans les domaines nature, culture et patrimoine ainsi qu'art de vivre.

Utiliser le territoire de manière rationnelle, aider les communes à offrir un panel de service susceptible de répondre aux besoins de leur population et sauvegarder des zones d'activité pour les entreprises industrielles.

Soutenir la réalisation d'infrastructure de qualité et favoriser la transition énergétique.

Améliorer les réseaux de mobilité
douce, des transports publics et offrir
des alternatives aux usagers des
transports individuels

Ces principes positionnent l'ARCAM comme le partenaire de confiance et le facilitateur pour les communes, les entreprises et le canton, garantissant une stratégie de développement régional adaptée aux besoins locaux.



Lausanne

“ Une boîte à outils
à disposition
pour de grands
projets.”

“L'ARCAM fournira un cadre, une boîte à outils pour faciliter le financement de grands projets. Ce système pourra également être utile dans le cadre d'investissements à plus petite échelle, ne regroupant que quelques communes. En effet, toutes les communes ne possèdent pas suffisamment de ressources financières ou humaines, permettant de mener à bien certains projets impactant un bassin de population qui dépasse ses propres frontières. Je suis persuadée de son utilité pour chacune de nos communes.

L'ARCAM est un maillon indispensable à l'obtention de nombreux financements et joue également le rôle de facilitateur. Avec cet outil, nous franchissons un pas en avant pour que notre région puisse s'équiper d'infrastructures de qualité, profitant à notre population et faisant de notre district un endroit où il fait bon vivre."

Anne-Lise Rime | Syndique de L'Isle

Système de Financement Régional

Depuis cet été, les communes du district de Morges disposent d'un système de financement régional apte à, de manière souple et volontaire, soutenir la réalisation d'infrastructures régionales de qualité dans les domaines sportif et culturel.

Ce système se veut résolument simple et permet de solliciter une contribution volontaire de la part des communes.

Ce nouvel outil permettra de renforcer la cohésion entre les communes, puisque les équipements concernés, seront à disposition de l'ensemble de

la population du district, auront un impact important sur l'attractivité même de la région et amélioreront la qualité de vie dans le district de Morges.

Et même si un projet a une emprise plus locale, cet outil pourra être repris et proposé à un nombre limité de communes. L'ARCAM espère désormais que cet outil facilitera l'émergence de nouveaux projets en matière d'infrastructures sportives et culturelles, afin que la population qui y habite puisse bénéficier d'équipements répondants à ses attentes ou ses besoins.



L'aménagement du territoire, un allié économique

L'aménagement du territoire c'est quoi ?

L'aménagement du territoire consiste à planifier et organiser l'espace afin de renforcer l'attractivité économique d'une région. En 2013, la population suisse a approuvé la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Cette révision marque un tournant important dans la gestion de l'espace en ce qui concerne notamment les zones industrielles et artisanales.

La création de nouvelles zones d'activités doit par exemple garantir un développement harmonieux et cohérent à l'échelle du district de Morges. Pour cette raison les Cantons suisses, suite à la révision de la LAT, doivent mettre en place un système de gestion des zones d'activités.

Le Canton de Vaud a décidé de déléguer cette tâche aux Associations

régionales de développement économique. Pour le district de Morges l'ARCAM c'est donc responsable de l'établissement de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités.

L'objectif de ce travail est double. Premièrement, disposer d'une vision d'ensemble des différentes zones d'activités existantes, de définir leur dimensionnement et de gérer leur développement afin qu'elles correspondent à la demande économique d'ici à 2040. Deuxièmement, implémenter une gestion de ces zones d'activités afin d'en favoriser le développement économique d'entreprises dont l'activité est cohérente avec le site où elles sont implantées.

Exemples des zones d'activités du district



Littoral Parc est la plus grande zone d'activité du canton, réunissant industrie, commerce, artisanat et activités de loisirs. Même si le grand public la connaît pour ses magasins de meubles, elle accueille également des leaders mondiaux dans les sciences de la vie, la pharma et de l'agroalimentaire.

Une liaison en transport public vers l'EPFL et l'Université de Lausanne, un hôtel moderne, des restaurants et des installations sportives ainsi qu'un pôle artistique/artisanal complètent ce lieu de vie.



Eclépens - Le Marais, pôle "industriel" par excellence, situé sur l'axe Lausanne-Yverdon, abrite des fleurons de la construction et de la logistique, activités stratégiques du savoir-faire Suisse.

Manufacture et production à la pointe du progrès, équipements ultramodernes et compétences pointues dans les méthodes de fabrications modernes définissent ce pôle industriel comme résolument tourné vers l'avenir.

CartoJuraLéman : un Géoportail régional au service de tous

Depuis son lancement en novembre 2017, le portail s'est imposé comme un outil indispensable pour les communes et les habitants du district de Morges.

Accessible sur internet, il propose des fonctionnalités pour de nombreux acteurs : **les ingénieurs, les urbanistes, les employés communaux, les élus**, mais aussi pour tous les habitants du district qui souhaitent mieux comprendre leur environnement local. En effet, au-delà de son utilité pour les professionnels, CartoJuraLéman est conçu pour être un **outil accessible à l'ensemble de la population**.

Que ce soit pour identifier la qualité d'un toit pour y apposer des panneaux solaires, vérifier les itinéraires de mobilité douce ou l'emplacement de bornes

de recharge pour voitures électriques ou encore connaître l'emplacement des conduites souterraines, chaque habitant du district de Morges peut tirer profit de ce Géoportail. Il offre la possibilité de **rechercher, d'interroger et de superposer** différentes couches de données, facilitant ainsi l'analyse et la compréhension des informations disponibles. Les utilisateurs peuvent **mesurer des distances ou des surfaces**, et même **imprimer des cartes** personnalisées, ce qui en fait un outil polyvalent et pratique.

C'est aussi un moyen qui permet de renforcer **la transparence et l'information citoyenne**, en offrant un accès simple et direct à des données géographiques d'intérêt public.

www.map.cjl.ch

“ Un outil indispensable pour les communes.”

“Le CartoJuraLéman est un outil parfait pour les Communes qui ne disposent pas de services techniques et dont les Municipaux ne sont pas des professionnels de la géo-information. C'est plus qu'un complément au guichet cartographique du Canton, car chaque Commune peut le compléter selon ses envies et besoins.”

Il est également utile pour développer les projets tout en gagnant du temps sur les délais d'une demande aux communes par exemple.

Cet outil est d'autant plus intéressant car certaines administrations communales ont des horaires d'ouverture restreints et ce Géoportail est accessible en ligne en tout temps.”

Rémy Wulliens | Municipal des routes, du services industriels (eau, gaz), de l'assainissement, de la STEP, du cadastre, du SIT et de la voirie à Lavigny

Revitalisation des centres pour une nouvelle dynamique de l'espace rural

De manière générale, la politique fédérale tend vers une concentration de la démographie et des emplois vers les agglomérations, afin de limiter ou faciliter les déplacements pendulaires. Si cette politique n'est pas accompagnée par des mesures hors des agglomérations, elle risque d'affaiblir les zones rurales.

Ces mesures de “revitalisation” peuvent être très différentes selon les caractéristiques et les besoins des “grands” villages qui sont au centre d'une région, comme celle du pied du Jura par exemple. Elles peuvent concerner un espace public, regrouper les commerçants autour d'une table afin de discuter du meilleur moyen de développer le tissu économique de leur région ou encore intégrer les sociétés locales. En effet, sans mesures adaptées, l'espace rural risque de se muer en villages dortoirs : les commerces risquent de fermer, les contacts sociaux de diminuer et les centres historiques de perdre de leur vitalité et de leur dynamisme.

Fort de ce constat, l'ARCAM a élaboré une étude concernant la “revitalisation des centralités du district de Morges”. Après un diagnostic, trois communes pilotes ont été choisies – **Echandens, Aubonne et Hautemorges** – pour lesquelles des groupes de travail ont été constitués dans chaque commune avec les commerçants, les associations locales, les élus et des habitants, afin de réfléchir au meilleur moyen de répondre aux besoins de leur population respective.

Un travail crucial pour l'avenir du district.

Souvent méconnu car effectué en coulisses, l'aménagement du territoire joue un rôle fondamental pour garantir l'avenir prospère d'une région.

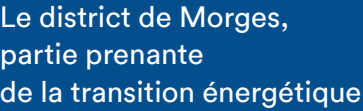
Le choix d'affectation de certaines parties du territoire à certains types d'activité, comme la définition de zones d'activités, réservées à accueillir des entreprises industrielles, permet de poser les bases du développement économique en définissant les conditions-cadres indispensables.

L'aide apportée aux communes dans leurs projets de réaménagement des zones industrielles est en effet cruciale pour maintenir le dynamisme économique d'une région.

Ce sont des projets complexes, pour lesquelles de nombreuses compétences sont nécessaires et la lenteur des procédures peut décourager certaines entreprises intéressées par une installation dans une région.

Dans ce contexte, le soutien de l'ARCAM s'avère précieux pour accélérer les démarches et permettre aux projets d'aboutir dans les délais. Le travail réalisé en partenariat avec les communes et les acteurs économiques locaux devient alors un levier stratégique pour le développement durable du district, permettant d'attirer, mais aussi de retenir, des entreprises, tout en assurant une utilisation harmonieuse et réfléchie du territoire. L'aménagement du territoire, bien qu'en apparence technique et éloigné du quotidien, s'avère donc être un pilier majeur du futur économique et social d'une région.

Franco Cetrangolo
Municipal à Éclépens



Le district de Morges n'échappe pas aux problématiques énergétiques. Chacun d'entre nous y répond conformément à ses possibilités, ses besoins et ses opportunités. Le cadre légal a ou va prochainement avoir un impact sur la consommation et la production d'énergie :

- > la nouvelle loi sur l'énergie qui devrait entrer en vigueur en 2025 incitera aux économies d'énergie et au développement d'énergies renouvelables.
- > le plan Energie et Climat communal (PECC), développé par le Canton de Vaud, facilitera la mise en place d'une transition énergétique au sein des communes.

Dans ces deux cas, l'ARCAM a soutenu ses communes membres lors de la mise en consultation de la nouvelle loi sur l'énergie et pour la promotion et le développement du PECC. Il est en effet important que, au plus petit échelon public, les mesures les plus appropriées soient mises en place selon le principe des petits ruisseaux qui font les grandes rivières. Les objectifs climatiques fixés par les instances supérieures sont ambitieux et ce n'est qu'avec la collaboration de tous qu'ils pourront être atteints.

Alain Jaccard
Vice-Syndic de Denens
et Président du groupe de travail
Energie de l'ARCAM

Un approvisionnement énergétique diversifié pour assurer la transition énergétique

Les autorités communales ont toutes fait faces aux défis de l'approvisionnement énergétique de 2021 à 2022.

Pour assurer un bon niveau de connaissance des éventuelles actions à mettre en place et favoriser l'échange d'expériences, l'ARCAM organise chaque année des séances d'information sur l'approvisionnement en électricité et en gaz à l'intention des communes. Au-delà des aspects géopolitiques, la région dispose de nombreuses sources énergétiques renouvelables (eau, bois, soleil) que l'ARCAM met également en avant en développant

des outils et en organisant des ateliers appelés : “Points Energie”. Ces séances, auxquelles des orateurs de qualité sont invités, permettent aux autorités communales de disposer de toutes les informations nécessaires pour savoir comment développer les énergies renouvelables sur leur territoire et assurer, de manière plus globale, la transition énergétique de leur commune. Le Plan Énergie et Climat Communal (PECC) et la nouvelle loi sur l’énergie figurent parmi les thèmes qui ont été abordés.

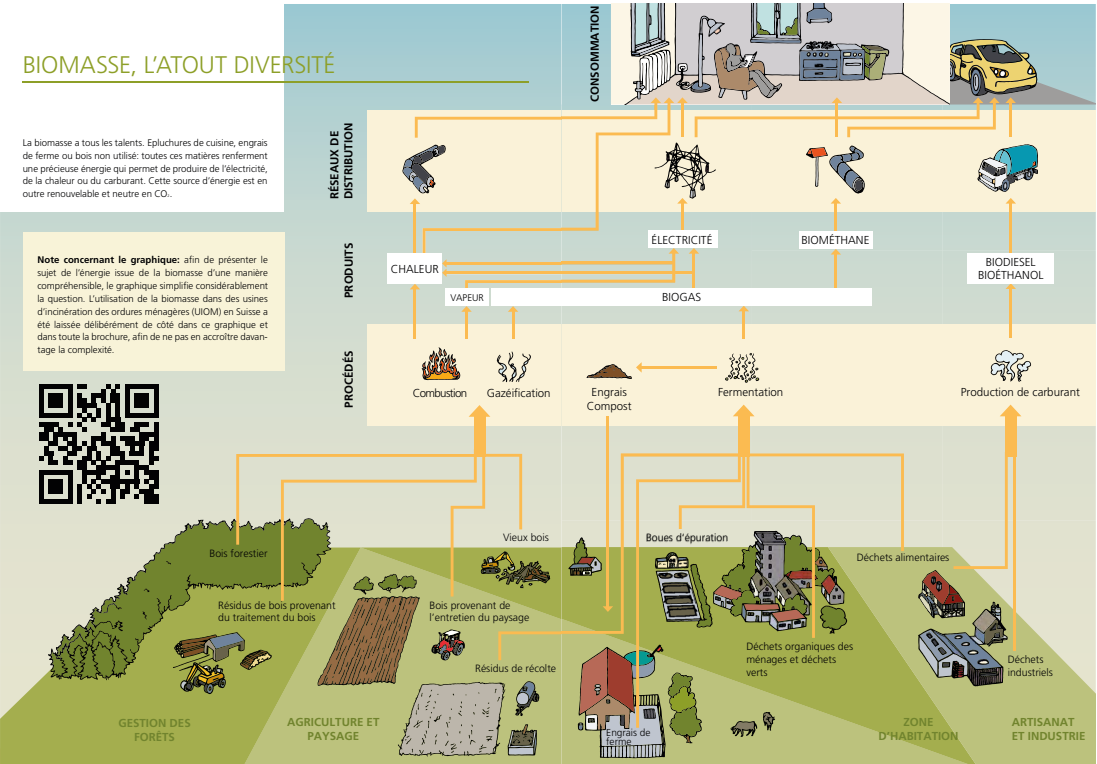
Michel Walpen | Municipal à Bière
et Membre du groupe de travail Energie
de l'ARCAM

Une centrale de biogaz – un projet dans l'air du temps

Depuis 2022, l'ARCAM soutient la mise en place d'une centrale de biogaz à Chavannes-le-Veyron. Ce projet, porté par plusieurs agriculteurs locaux, permettrait de convertir les fumiers en gaz naturel, de les réinjecter dans une conduite à proximité, et ainsi, de fournir un engrais à épandre dans les champs environnants.

Des problèmes d'affectation du terrain freinent actuellement le développement de ce projet, mais l'ARCAM, la commune et plusieurs entreprises de l'industrie gazière, travaillent de concert pour qu'il voit le jour dans un proche avenir.

Jean-Luc Reymond | Syndic de Chavannes-le-Veyron
et Membre du groupe de travail Energie de l'ARCAM



Soutien pour les jeunes du district

Depuis 2012, l'ARCAM soutient la formation professionnelle en co-finançant des cours d'appui destinés aux apprentis qui habitent ou travaillent dans le district de Morges. Le concept "AppApp" (Appui aux Apprentis), permet la mise en place de groupes de quatre apprentis au maximum sous la supervision d'un répétiteur issu des hautes écoles. De ce fait, le soutien s'établit entre jeunes de la même génération, partageant souvent les mêmes intérêts.

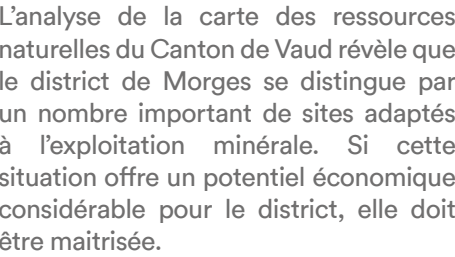
L'expérience acquise jusqu'ici ainsi que les enquêtes de satisfaction menées auprès des apprentis et de leurs répétiteurs démontrent l'utilité et l'efficacité d'une telle mesure qui permet de décharger les

entreprises formatrices d'une part de leur encadrement théorique pour se concentrer sur les aspects pratiques du métier.

Si les branches techniques (mathématiques, économie, science, électrotechnique) constituent une large part de la demande, les cours d'appui pour les branches littéraires permettent aussi une mise à niveau des connaissances de base, le renforcement des matières, voire un soutien particulier pour des groupes allophones. A ce jour, plus de 900 jeunes du district de Morges ont bénéficié d'un soutien dans les branches enseignées dans les écoles professionnelles.

www.formation-apprentis.ch/appapp/

Le district de Morges : un potentiel riche en ressources



En Suisse, chaque habitant consomme en moyenne 8 tonnes de ces matières premières par an. Cette consommation importante s'explique par la croissance démographique et l'intensification des chantiers de construction, qui augmentent constamment la demande en matériaux pierreux. Cependant, exploiter les ressources minérales demande un travail de longue haleine et le respect de nombreuses exigences, qu'il s'agisse des normes environnementales, de l'intégration paysagère, ou de la gestion des nuisances pour les riverains.

Nous ne pouvons pas externaliser les enjeux écologiques. Importer des matériaux de construction pour satisfaire la demande en Suisse n'est ni une solution durable, ni éthique. Sur le plan écologique, le transport de ces matériaux augmente considérablement l'empreinte carbone. D'un point de vue économique, cela affaiblit l'industrie locale, qui peine à rivaliser avec les carrières situées à l'étranger.

La valorisation des ressources naturelles va bien au-delà de la simple extraction de matériaux. Il s'agit d'intégrer ces activités dans une vision globale de développement durable qui prend en compte les impacts environnementaux, économiques et sociaux. La gestion intégrée des ressources et du patrimoine naturel (eau, sous-sol, forêt, biodiversité, etc.) dans le Canton de Vaud montre qu'une exploitation raisonnée des ressources peut être compatible avec la préservation de la qualité de vie et du patrimoine naturel.

Le défi réside dans l'équilibre entre la satisfaction des besoins économiques actuels et la préservation des ressources pour l'avenir.

Claude Moinat | Municipal à Cossonay



“ Ce qui nous motive à former des apprentis ?”

- > Transmettre un savoir faire et garder des ressources humaines régionales pour les années à venir (relève régionale et qualifiée)
- > Soutenir et accompagner des jeunes qui souhaitent quitter la voie scolaire et œuvrer dans un milieu pratique et artisanal
- > Former des apprentis stimule les collaborateurs et apporte une image positive auprès de notre clientèle
- > Les apprentis apportent souvent des nouvelles idées et poussent les responsables à être innovants et créatifs
- > Les apprentis obligent les formateurs à se maintenir à la pointe de la technologie et à suivre les diverses techniques d'installation et remise aux normes qui évoluent sans cesse

Témoignage de Laurent Martinetti
gérant de Coss-Electro, Cossonay



L'économie : Un modèle de dynamisme

Un tissu industriel et entrepreneurial diversifié

Le district de Morges est un territoire au dynamisme économique remarquable, avec une économie diversifiée qui s'appuie sur des secteurs tels que l'industrie pharmaceutique, l'industrie des machines, la construction, les services, mais aussi l'agriculture, le tourisme et les start-ups.

L'agriculture et la viticulture constituent les piliers historiques de l'économie du district de Morges. Le secteur agricole reste d'ailleurs une composante essentielle de notre tissu économique local, contribuant à préserver les paysages et l'identité régionale, qui attire de nombreux touristes et participe à la qualité de vie des habitants. Notre district offre un cadre naturel exceptionnel, du bord du lac au bois du pied du Jura, agrémenté de nombreux sites historiques.

Notre district de Morges est également un acteur important de l'industrie régionale. Avec des zones industrielles telles que les zones d'activités du Marais à Eclépens, d'Aclens-Vufflens ou de Littoral Parc au bord du lac, le district abrite un grand

nombre d'entreprises actives dans divers secteurs : pharmaceutique, chimie, construction, mécanique, logistique et technologies de pointe pour n'en citer que quelques-unes.

Une région qui se développe harmonieusement est un lieu privilégié pour les affaires, qui attire les entreprises créatrices de l'emploi. De nombreuses entreprises locales et internationales choisissent de s'implanter dans notre district, en raison de la qualité de vie, mais aussi des infrastructures comme l'autoroute et le train qui nous lient aux grandes villes, mais aussi la proximité des hautes écoles ou encore de l'aéroport de Genève.

Par sa mission de développement économique, l'ARCAM mène plusieurs actions de soutien aux entreprises. Les rencontres régulières avec les acteurs économiques permettent d'influer positivement sur la situation des établissements installés dans le district, notamment en favorisant le réseautage entre eux ou en renforçant les synergies.

Forum Emploi 2025 4 février 2025 | Hôtel Afterwork | Etoy

Dans un contexte où le marché du travail évolue rapidement, les entreprises et les travailleurs doivent s'adapter aux défis liés à l'innovation, à la numérisation et aux transitions écologiques. La pénurie de main-d'œuvre est une préoccupation dans certains secteurs et en parallèle, de nombreuses personnes cherchent à se réinsérer dans le marché de l'emploi, qu'il s'agisse de jeunes diplômés ou de travailleurs en reconversion.

Face à ces réalités, un forum emploi s'impose comme une solution pertinente pour faciliter les rencontres entre employeurs et candidats. Initié par les entreprises du Club des Entreprises de Littoral Parc, le Forum Emploi 2025 s'annonce comme un rendez-vous majeur pour les chercheurs d'emploi et les

entreprises de notre région. Prévu le 4 février 2025 à l'hôtel Afterwork à Etoy, cet événement réunira des recruteurs et des candidats autour d'une journée dédiée aux opportunités professionnelles.

Ce Forum Emploi 2025 offrira une occasion supplémentaire pour les chercheurs d'emploi de rencontrer des entreprises à la recherche de nouveaux talents. Avec des ateliers pratiques sur la rédaction de CV et la préparation d'entretiens, les participants pourront se préparer au mieux pour leur future carrière.

Toutes les entreprises recruteuses du district sont invitées à participer, l'occasion de rencontrer des candidats motivés et de découvrir de nouveaux talents.

La plateforme économique : lieu de rencontre pour les entrepreneurs de la région

Le "Guichet Entreprises" de l'ARCAM a pour mission de soutenir les entrepreneurs à chaque étape de leur développement, qu'il s'agisse de création, d'implantation, de recherche de locaux, de conseils ou de financement. Toutes ces prestations sont offertes gratuitement aux entreprises qui en font la demande. L'ARCAM s'est dotée aussi d'une "plateforme économique" qui réunit plus de 230 entreprises qui représentent environ 11'000 emplois (28% des emplois du district de Morges).

La communauté des entreprises est représentative de l'économie du district – très hétéroclite et composée

tant de grandes entreprises que de petits entrepreneurs. Dans le domaine entrepreneurial, les opportunités de réseautage sont appréciées car ce sont souvent des occasions qui permettent à la fois de créer des liens, générer des collaborations, recevoir des informations et de promouvoir son entité. Les occasions de réseautage ne manquent pas, à l'instar des "Rencontres économiques", des conférences qui ont lieu dans le cadre des Expo régionales comme l'Expo de Coss, l'Expo du Pied du Jura à Montricher ou encore l'AubonnExpo. Des événements ouverts à toutes les entreprises du district.



Les "Matinales de l'ARCAM": le rendez-vous à ne pas manquer

Les "Matinales" sont des petits-déjeuners de réseautage, réservés aux entreprises membres de la "Plateforme économique", qui se déroulent tous les deux mois et rencontrent un énorme succès. Le format est le même à chaque événement avec un accueil café croissant dès 7h30, une partie "présentez-vous" durant laquelle chaque entreprise explique son activité. S'en suit une présentation sur un sujet d'actualité et enfin la partie réseautage qui clôture l'événement vers 9h30.

Les thématiques, liées au monde du travail et de l'entrepreneuriat, varient et s'adaptent à l'actualité, permettant aux participants de rester informés, d'échanger et de partager leurs expériences. Le lieu de rencontre change à chaque fois, permettant ainsi la découverte de lieux d'exceptions comme le site de production d'Eclair Vuilleumier S.A. à Romanel sur Morges ou la Fondation Jan Michalski à Montricher.



“ Le succès entrepreneurial ne repose pas uniquement sur une idée novatrice, mais sur la capacité à s'entourer des bonnes personnes et à bâtir des équipes transversales et polyvalentes.”

“Au fil de mes expériences, j'ai observé que la performance des entreprises découle d'une approche collective, où les collaborateurs sont non seulement alignés sur des objectifs clairs, mais également encouragés à développer une vision stratégique à long terme. Ce succès implique aussi l'atteinte de résultats financiers tangibles, essentiels pour la pérennité de toute entreprise. L'innovation continue et l'adaptabilité aux changements du marché sont également cruciales. Une culture d'entreprise positive favorise l'engagement des employés tout en permettant une gestion proactive des risques et l'établissement de partenariats solides. L'écoute des clients et l'intégration de pratiques durables renforcent la compétitivité, tandis que l'investissement dans la formation et le développement des talents constitue un levier puissant pour la réussite collective.”

Karine Storm-Devolz

Conseillère Municipale à Préverenges
Responsable de la Promotion
Economique | Ressources Humaines |
Administration NextGen |
Communication | Jeunesse | Culture

L'ARCAM - Un Partenaire
Incontournable pour
le Développement Économique

Pour toute entreprise envisageant de s'implanter ou de se développer dans le district de Morges, l'ARCAM se positionne comme un allié stratégique. En tant que réseau économique majeur, l'association accompagne les entrepreneurs en leur offrant des ressources précieuses pour naviguer dans l'écosystème local et maximiser leurs opportunités de croissance.

Pour soutenir les entreprises dans leur développement et leur implantation, il est essentiel de prendre en compte les facteurs clés qui favorisent leur réussite. L'ARCAM comprend cette réalité et met un point d'honneur à accompagner la formation continue des talents locaux. Ces initiatives, telles que les cours de soutien pour les apprentis, témoignent de son investissement durable dans le capital humain, véritable levier de croissance pour les entreprises.

En favorisant le développement de compétences transversales, l'ARCAM contribue à créer un vivier de talents capables de s'adapter aux mutations économiques et de répondre aux besoins toujours plus complexes des entreprises. Ce soutien à l'épanouissement professionnel permet de renforcer la compétitivité régionale tout en assurant une prospérité durable.

Que vous soyez à la recherche de conseils, de terrains, de partenariats ou d'incubateurs pour vos idées novatrices, l'ARCAM est là pour vous accompagner et vous offrir le soutien nécessaire à chaque étape de votre projet entrepreneurial.

Karine Storm-Devolz
Conseillère Municipale
à Préverenges



Le district en pointe sur le tourisme doux et durable

Slow Tourisme : Prendre le temps d'apprécier les plaisirs simples de la vie

Le district de Morges, riche en trésors naturels et culturels, a su se distinguer par une identité touristique forte, axée sur le Slow tourisme. Depuis 2016, le fil rouge du développement touristique autour d'un tourisme "lent" et de proximité permet d'offrir aux visiteurs une expérience authentique et mémorable.

Sous le slogan "Prendre le temps de...", la région invite les voyageurs à savourer les plaisirs simples de la vie: une promenade à vélo à travers les

vignobles, la dégustation de vins locaux chez un vigneron ou encore un repas composé de produits régionaux dans des établissements de charme.

Par le biais du Fonds d'Équipement Touristique régional (FEM) et les soutiens cantonaux de la Loi sur l'appui au développement économique, plusieurs projets ont vu le jour dans la région, renforçant les infrastructures locales et contribuant à l'essor de ce tourisme doux et durable.

Deux projets emblématiques pour un tourisme durable

Le Sentier de la Morges et la Maison de la Rivière à Tolochenaz illustrent l'importance de projets durables soutenus par l'ARCAM.

Le sentier didactique le long de la Morges offre une immersion au cœur de paysages naturels de toute beauté et du patrimoine historique et culturel, tout en mettant en valeur la biodiversité locale. De son côté, la Maison de la Rivière sensibilise à la protection des écosystèmes aquatiques.

Grâce au soutien de l'ARCAM, qui a su coordonner les efforts entre les communes, les acteurs locaux et les partenaires financiers privés et publics, ces projets ont vu le jour dans une perspective de tourisme doux. Ces exemples illustrent comment une approche régionale peut fédérer les ressources et les compétences pour créer des infrastructures de qualité.

A la Sarraz : entre culture et loisirs

Entre Château, Filature, camping et piscine, La Sarraz se positionne comme une destination attrayante pour les familles.

Le Musée du Cheval participe à cette dynamique. Pour en renforcer l'attractivité, l'ARCAM soutient l'association dans la modernisation architecturale et scénographique du site, visant à attirer un public plus large tout en préservant son patrimoine unique en Suisse.

La Maison des Vins de La Côte



Engagée dans la valorisation des produits locaux et de l'oenotourisme, l'ARCAM a joué un rôle prépondérant dans le montage financier de la Maison des Vins de La Côte. Ce lieu emblématique mettra en avant le patrimoine vitivinicole de la Côte.

Le vignoble du district de Morges comprend, lui, l'ensemble des communes qui constituent les 600 ha des vins de Morges ainsi que les vignobles d'Allaman, Aubonne et Féchy, soit, environ 30 % de la surface viticole de La Côte et représente ainsi le plus grand lieu de production du canton de Vaud.

Située à Mont-sur-Rolle, la Maison des Vins de La Côte a ouvert ses portes en octobre, offrant aux visiteurs un espace dédié à la découverte des vins produits par les vignerons locaux. En plus de promouvoir les vins de La Côte, Nathalie Ravet, maîtresse de maison, proposera des dégustations, des événements et des activités

autour du terroir, renforçant ainsi l'attractivité touristique de la région.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de développement régional agricole "PDRA" Ouest vaudois, qui s'étend sur les districts de Morges et de Nyon, ainsi que sur une partie de la Vallée de Joux. Plus de 280 exploitations agricoles sont directement concernées. Le projet bénéficiera aussi à l'ensemble de l'économie régionale (artisans transformateurs, restaurateurs, commerces de proximité) et vise à promouvoir les produits et les prestations agrotouristiques des régions concernées.

Outre la Maison des Vins de la Côte, le projet prévoit la construction ou la rénovation de plusieurs infrastructures : fromagerie de l'Etraz Gruyère AOP, abattoir régional, ainsi que sept chalets d'alpage situés dans le périmètre du Parc naturel régional du Jura vaudois.

Parc Jura vaudois

Le parc naturel régional est une vaste région située dans le canton de Vaud, reconnue pour sa biodiversité et ses paysages. Il s'étend sur plus de 530 km² et 34 communes territoriales. Il offre un cadre idéal pour des activités liées à la nature, au tourisme durable et à l'éducation environnementale. L'ARCAM collabore étroitement avec l'Association pour renforcer les activités axées sur le tourisme durable.

Les Capites pour se ressourcer

Active dans la création d'offres de tourisme durable et d'activités en plein air l'ARCAM appuie des initiatives de randonnées, comme la nouvelle offre "Balades des Capites" dans le vignoble classé sur les communes de Féchy et Bougy-Villars. Ce projet permet aux visiteurs de découvrir grâce à un kit rando-terroir la richesse des paysages viticoles, tout en mettant en lumière la production, les produits du terroir et les savoir-faire locaux.



BAM La Voie des Sens

Le projet du BAM La Voie des Sens est un symbole régional du "Slow tourisme" que l'ARCAM a accompagné activement. L'offre touristique s'articule autour des lignes ferroviaires des MBC, tout en assurant un impact économique positif pour la région. Les balades gourmandes à bord du train historique permettent de savourer des produits locaux tout en admirant les paysages uniques de la région dans une voiture de 1925 voir un wagon-bar de 1895. L'association valorise ainsi les richesses artisanales, gastronomiques et œnologiques du district de Morges.



Développons ensemble un tourisme durable et attractif

L'ARCAM soutient la création et l'amélioration d'infrastructures touristiques permettant de développer un tourisme durable et attractif dans des sites d'exception comme la Fondation Jan Michalski à Montricher, l'Arboretum à Aubonne ou le Château de Vullierens.

Elle collabore avec les communes et les acteurs locaux dans le but de valoriser le patrimoine du district de Morges et d'offrir une expérience unique aux visiteurs. La région encourage les activités en plein air, telles que la randonnée, le cyclisme ou la découverte des sites naturels ou encore les visites des nombreux musées de qualité du district.

En choisissant le concept de "slow tourisme" (tourisme doux), l'ARCAM promeut et encourage des offres touristiques centrées sur la détente, la nature et les offres de proximité permettant aux visiteurs de s'évader tout en découvrant les richesses naturelles et culturelles de la région.

Yves Charrière | Syndic d'Aubonne

La mobilité durable: bouger mieux c'est vivre mieux



La mobilité durable, aussi au cœur des préoccupations régionales

Coordonné par l'ARCAM, le district de Morges développe en permanence son réseau de transports publics. Des améliorations constantes des lignes et des horaires de bus sont élaborées afin de répondre aux besoins croissants de la population.

La mobilité durable est aussi au cœur des préoccupations régionales, avec des projets dédiés aux infrastructures pour les modes de transport doux, comme le vélo. En parallèle, des efforts particuliers sont portés à la fluidité du transport individuel, qui demeure une réalité dans notre société. Des projets de réorganisation du trafic et de gestion du stationnement visent à améliorer la circulation et à réduire la congestion sur les routes et dans les centres des communes du district.

Mais un volet essentiel concerne "la sensibilisation de la population et des entreprises aux enjeux de la mobilité durable". Cette action est menée, notamment à travers des événements publics, comme des conférences sur la mobilité qui se tiennent, par exemple, durant la semaine internationale de la mobilité ou dans le cadre de l'Expo de Coss.

Claude Philipona | Syndic de Lavigny

En route pour une mobilité durable et fluide

L'ARCAM œuvre à son échelle pour améliorer la mobilité des habitants de sa région, mais aussi en essayant d'apporter des réponses concrètes à la mobilité de la population active et des professionnels. En effet, nombre de personnes rejoignent le district de Morges pour le travail en voiture, congestionnant les routes et autoroutes. Des solutions doivent donc être mises en place afin d'offrir des alternatives au transport individuel.

Dans ce but, l'ARCAM suit de nombreux projets liés aux transports publics, à la mobilité douce et aux infrastructures dédiées à la mobilité, comme les interfaces de transport public ou encore les P+R. En complément, des actions sont réalisées en collaboration avec les entreprises, comme la mise en place d'une plateforme de covoiturage ou de nouvelles stations de vélos en libre-service. Autant d'exemples concrets qui ont abouti grâce à l'engagement du tissu économique local.

Le transport public s'adapte

En prévision du changement d'horaires 2025 des CFF, l'ARCAM a œuvré avec les communes et le canton pour réadapter le réseau régional de transport public.

Des lignes et des arrêts ont été modifiés ou ajoutés. Par exemple deux nouvelles lignes de CarPostal ont été mises en place : la 723 et la 727. La 723 offrira une desserte continue au Signal de Bougy et aux communes

environnantes, tandis que la 727 permettra une nouvelle connexion transversale entre Yens/Lavigny et Aubonne. L'arrêt Cossonay-Ville Centre sera transformé en un nœud de transports publics : toutes les 30 minutes, il sera possible de changer de ligne de bus à cet arrêt pour assurer un déplacement vers les centralités régionales. De plus, la ligne 735 verra son trajet prolongé vers la Sarraz et Orny/Pompaples.

Mobilité douce: la petite reine à l'honneur

La future stratégie vélo du district vise à promouvoir l'usage du vélo comme mode de transport durable et quotidien. Elle inclut le développement d'infrastructures cyclables sécurisées, l'intermodalité avec les transports publics et la sensibilisation du public à ses avantages pour la santé et l'environnement.

L'ARCAM soutient également les systèmes de vélos en libre-service à l'échelle régionale et les promeut activement dans le cadre des zones d'activités à l'exemple de la station VLS Pick-e-Bike de Littoral Parc, qui a été inaugurée en juin 2024. Cette station, qui s'insère dans un réseau local qui touche une dizaine de communes autour d'Aubonne, a pu être aménagée grâce aux entreprises de Littoral Parc, qui l'ont financée.



Accessibilité multimodale

La gestion de la mobilité dans les zones d'activités économiques est au centre des préoccupations de l'ARCAM. La mobilité occupe, en effet, une place importante dans les discussions avec les entreprises des sites.

industrielle d'Aclens-Vufflens. Cette étude doit optimiser l'accès à cette importante zone d'activités à tous les modes de transport, de la marche à pieds aux deux-roues motorisés ou pas, du transport privé au public (bus et train) tout comme l'accès poids-lourds et camionnettes.

Un exemple concret est l'étude, en cours, sur l'accessibilité de la zone

Interface gare, CFF et ... une passerelle

Les interfaces de transport jouent un rôle clé dans nos déplacements multimodaux, en facilitant les correspondances entre bus et train, voiture et transport en commun, ou encore vélo et train.

la mobilité des habitants de la région et devrait accueillir plus de bus, plus de vélo et plus de place de parc (P+R) de manière sécurisée et organisée.

L'ARCAM est partie prenante, avec le canton et les communes, des projets de rénovation des interfaces du district. Le projet le plus avancé est celui de l'interface de la gare d'Allaman. En effet, à l'avenir, la gare d'Allaman jouera un rôle essentiel pour

Parallèlement à ce développement, l'ARCAM travaille avec les communes d'Etoy et d'Allaman ainsi qu'avec le gymnase d'Etoy pour proposer une passerelle piétonne, permettant aux étudiants du gymnase de la Côte, mais aussi aux employés de Littoral Parc, de rallier de manière sécurisée la gare Allaman !

Impressum

Rédaction ARCAM, novembre 2024

Les photographies utilisées proviennent de plusieurs sources: ARCAM, Journal de Morges, Lionel Caloz, Christophe Cosset, Canva et iStockphoto.

Association de la région
de Cossonay-Aubonne-Morges
chemin de Penguey 1B | 1162 St-Prex
t. 021 862 22 75 | info@arcam-vd.ch
www.arcam-vd.ch

